UQÀM | IREF
Institut de recherches et d'études féministes

EXTRAIT Procès-verbal de la réunion du Conseil de l'IREF
Tenue le 12 décembre 2018 de 13h30 à 16h00
au local DS-8310 du pavillon J.-A. de Sève de l'UQAM

3.1 RESPECT DES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Note aux personnes en études féministes,

L'Institut de recherches et d'études féministes, tout comme l'université de laquelle il relève, l'UQAM, est un lieu ouvert qui accueille toutes les propositions et postures théoriques exprimées dans le respect des règles universitaires. L'IREF est également (et évidemment!) un lieu d'expression, de débats, de confrontation de points de vue féministes, confrontations et débats qui doivent nécessairement s'orchestrer de bonne foi, de manière socialement responsable et dans le respect des valeurs féministes (ex: favoriser le respect et l'équité, tout en reconnaissant les inéquités des statuts et de privilèges entre individus et groupes) portées par nos personnes enseignantes et étudiantes.

Lorsque ces conditions sont réunies, il ne semble aucunement souhaitable d'esquiver des points de vue, de confondre débats et attaques, ou de cibler des personnes qui expriment une posture théorique féministe différente. Tout en reconnaissant l'existence de rapports de pouvoir multiformes dans les institutions universitaires, l'IREF rappelle que différents canaux existent pour l'expression de ces points de vue, tant dans les classes (ex: par le biais des pédagogies interactives favorisées par plusieurs de nos personnes enseignantes) qu'à l'extérieur (ex: comité de programme).

Nous encourageons la liberté de pensée, incitons les personnes à débattre de bonne foi, et décourageons fermement les attaques personnelles, tant entre personnes étudiantes et enseignantes, qu'entre personnes étudiantes. Relevons ensemble le défi de faire de nos salles de classe et de notre Institut des lieux respectueux, à l'abri du harcèlement et de la violence.

Dans le guide de méthodologie :
RESPECT DES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE EN MILIEU UNIVERSITAIRE
Une résolution adoptée au Conseil de l'IREF en décembre 2018 s'adresse aux personnes en études féministes et rappelle que : « l'UQAM et notre Institut sont des lieux ouverts qui accueillent toutes les propositions et postures théoriques exprimées dans le respect des règles universitaires. Censurer des points de vue féministes quels qu'ils soient va à l'encontre du rôle des universités, qui est de participer aux échanges et aux chocs des idées. Nous défendons le droit à la liberté académique des personnes enseignantes dès lors qu'elles agissent de manière responsable ».